

CONSEIL MUNICIPAL

du 18 OCTOBRE 2021

ABSENTS : M. Dominique BLONDEL (pouvoir à M. Bernard SAINTOT)
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO (pouvoir à MME Pascale DELABRUYÈRE)
MME Fanny SAYER
MME Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **FIXE** la rémunération des agents recenseurs pour 2022 comme suit :
 - 1.50 € par feuille de logement,
 - 1.90 € par bulletin individuel,
 - 50.00 € par séance de formation obligatoire.
- ❖ **DÉCIDE** de prendre acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'autorisation d'implantation et de raccordement électriques d'installations sur le réseau d'éclairage public de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ❖ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de bois 2022 proposé et organisé par l'ONF.

Questions diverses :

- Lecture du courrier de M. Alain SOHET.
- Des devis de l'entreprise GARNIER sont validés pour une réparation de couverture et de zinguerie au niveau de la baie vitrée de la salle des fêtes ainsi qu'une réhausse de la pente avec couverture zinc au-dessus de la crèche d'un montant total de 25 596.83 € TTC. L'entreprise interviendra pour ce dernier point en août 2022 pendant la fermeture annuelle de la crèche.
- Les ateliers couture et les cours de gymnastique vont reprendre à la salle des fêtes respectivement les 19 et 20 octobre suite aux travaux de rénovation énergétique.
- L'éclairage de la salle de musique, de l'entrée de la salle du bas, de la salle d'attente des infirmières et du cabinet d'infirmerie a été changé par l'installation de led.
- Le portillon de l'aire de jeux a été réparé. Il est demandé aux usagers de fermer cette porte pour le bien-être des enfants.
- La porte du cimetière a été endommagée par un véhicule.
- Une douzaine de bénévoles ont participé à l'opération « Villages et Coteaux Propres » le 16 octobre dernier.
- Une autre opération « Nettoyons la nature » serait en projet avec la participation d'élèves du lycée LaSalle Reims-Thillois.
- Le radar pédagogique installé en 2011 rue de Mailly est défaillant et va être soit réparé ou soit remplacé suivant les coûts.
- L'association « Lud'Attitude » va organiser les festivités de la Saint Nicolas le vendredi 3 décembre à 18h30 sur la place de la République lors de l'illumination du grand sapin.
- Une réflexion est en cours sur le périmètre de la zone 30 à appliquer sur une partie du village.
- La commune de Ludes a adhéré pour sa vigne « Les Greffières » au collectif pour la certification de la viticulture durable via la coopérative vinicole de Ludes.
- La plantation des fleurs par quartier est fixée le vendredi 5 novembre à 14h00.
- Il a été constaté de l'incivisme de la part de certains conducteurs au niveau du passage piéton au Craon de Ludes malgré les panneaux de signalisation.
- Suite aux élections départementales et régionales, le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a réinstallé le 12 octobre dernier ses instances avec l'élection du Président, du bureau et des vice-présidences.

Mme Caroline BENOIT (Maire de Sainte Imoges) succède à M. Dominique LEVÊQUE, président du Parc depuis le 8 novembre 2004 qui ne s'est pas représenté.

- Le défilé du 11 novembre aura lieu à 10h à partir de la place de la République.

LE MAIRE, B. SAINTOT